

## A. DESCRIPTION

### 1. Destination

Le Solin Dalle CE 72 remplit la double fonction de protection des relevés et de support de dalle dans le cas de terrasses avec dalles sur plots. Elle s'applique sur des ouvrages comportant essentiellement un relief en béton (banché ou panneaux préfabriqués) ou en maçonnerie d'éléments pleins revêtue d'un enduit de liant hydraulique

Le Solin Dalle CE 72 est applicable sur des toitures et terrasses de classes d'accessibilité suivantes :

- inaccessibles (avec étanchéité auto protégée, sous gravillons ou avec végétalisation extensive),
- techniques ou à zones techniques,
- accessibles aux piétons à usage privatif, avec protection par dalles sur plots.

Le Solin Dalle CE 72 peut être utilisée :

- en climat de plaine ou de montagne,
- en zone rurale non polluée, urbaine, industrielle ou marine,
- en travaux neufs comme en rénovation (après vérification préalable du support et éventuelles réparations telles que reprise des fissures, etc. ...),
- sur toitures plates et de pente nulle, ou sur toitures inclinées.

### 2. Composition

Le Solin Dalle CE 72 est un profil réalisé en alliage d'aluminium extrudé de nuance 6060 selon la norme NF EN 485-2 – Tolérance T6 selon la norme NF EN 755-2, en épaisseur de 1,5 mm.

Elle est proposée en version anodisée (version standard) ou thermo laquée.

Chaque profil comporte en partie haute une gorge triangulaire destinée à recevoir un joint-mastic de calfeutrement. Le Solin Dalle CE 72 est fournie en bottes comportant des éléments de 3 m de longueur.

Chaque élément comporte des pré-perçements au droit des points de fixations. Ces trous oblongs de diamètre 5mm sont réalisés en usine avec un entraxe de 300 mm (1er percement à 150 mm de l'extrémité).

### 3. Accessoires

#### 3.1 Pièces de jonction et d'angles

La jonction entre les éléments est assurée par des éclisses droites. La jonction entre les éléments est assurée par des fourreaux droits de 40 mm de largeur dans lesquels sont insérées les extrémités des profils.

Les angles droits sont réalisés avec des fourreaux d'angle (angles rentrants ou sortants) dans lesquels sont insérées les extrémités des profils.

#### 3.2 Visserie

Les fixations à utiliser sont des chevilles à frapper de diamètre 5mm et de longueur minimale 35mm avec collerette d'appui.

En climat de montagne et en atmosphère marine on utilisera des fixations inox.

Les fixations adaptées Tapvis cheville 5x35 sont fournies par le Comptoir de l'Étanchéité.

#### 3.3 Mastic de calfeutrement

La tête de profil des bandes du Solin Dalle CE 72 doit être calfeutrée à l'aide du mastic polyuréthane PU 40, bénéficiant du label SNJF et de classe F 25E (mastic élastique de façade), fourni par le Comptoir de l'Étanchéité.

### 4. Mise en œuvre

La mise en œuvre du Solin Dalle CE 72 s'effectue après la réalisation du relevé d'étanchéité.

#### 4.1 Prescriptions relatives au support

Les supports sont conformes aux prescriptions de la norme NF P 10-203 (réf. DTU 20-12) pour ce qui concerne leur conception et stabilité, et à la norme NF P 18-201 (réf. DTU 21) pour leur mise en œuvre.

Les tolérances de planéité correspondent au parement courant au sens du DTU 21 :

- 7 mm sous la règle de 2 m
- 2 mm sous le réglet de 0,2 m

Le profilé n'est pas cintrable.

#### 4.2 Procédure pour la mise en œuvre

- Positionner le Solin Dalle CE 72. La distance du premier percement ne doit pas excéder 10 cm de chaque extrémité ou angle : repercer le profil si nécessaire.
- A la jonction de 2 éléments réserver un écartement de 5 mm afin de permettre la dilatation
- Percer le support (foret de  $\varnothing$  5 mm) au travers de chaque pré-perçement du profil
- Fixer le Solin Dalle CE 72 à l'aide des chevilles à frapper
- Appliquer le mastic de calfeutrement dans la gorge située en tête de profil en réalisant un chanfrein

#### 4.3 Prescriptions relatives au relevé

Les relevés d'étanchéité sont conformes aux prescriptions de la norme NF P 84-204-1 (ref. DTU 43.1) ou de l'Avis Technique de référence. La tolérance sur l'alignement des têtes de relevé est +10 mm, -0 mm.

#### 4.4 Fixation

La cheville à frapper est mise en place dans le béton au travers de tous les emplacements pré-perçés. Achèvement la mise en place en enfonçant la vis à l'aide d'un maillet, puis si nécessaire serrer définitivement cette dernière par vissage.

## 4.5 Alignement

Les jonctions des éléments du Solin Dalle CE 72 sont réalisées avec des éclisses permettant l'alignement des profils.

## 4.6 Masticage

Compléter le calfeutrement du Solin Dalle CE 72 (partie haute du profil) avec un mastic élastomère de façade, tel que décrit au § 4.3, disposé dans la gorge de tête du profil.

Le mastic est appliqué en chanfrein sur un support propre, sain, sec, dépoussiéré et dégraissé et débarrassé de tous éléments non adhérents.

## 4.7 Entretien et réparation

Le Solin Dalle CE 72 est facilement démontable et donc réparable. Le mastic de calfeutrement doit rester visitable et être remplacé lorsque nécessaire.

## 5. Travaux de rénovation

Dans le cas de travaux de rénovation, le support sera vérifié au préalable et réparé si besoin (reprise des fissures, etc. ...).

## 6. Climat de montagne

En climat de montagne, on utilisera des fixations inox.

## 7. Fabrication et contrôle

Le Solin Dalle CE 72 est fabriqué pour le Comptoir de l'Étanchéité selon son cahier des charges. La société Comptoir de l'Étanchéité assure le contrôle et la distribution des profils.

Le Solin Dalle CE 72 est livré conditionné en bottes selon les quantités du client. Les bottes sont maintenues par un ruban adhésif.

Le mastic CE PU 40 est conditionné pour le Comptoir de l'Étanchéité en cartouches de 310 ml et est étiqueté au nom du produit CE PU 40.